

Réunion ministérielle sur la santé

23 janvier 2024

LA SANTÉ DU POINT DE VUE DES PATIENTS

La prochaine génération
d'indicateurs de
résultats des soins de
santé

Résultats préliminaires de l'enquête
sur les indicateurs fondés sur les
déclarations des patients (PaRIS)

Enquête PaRIS : révolutionner l'évaluation des soins de santé

Depuis bien trop longtemps, nous manquons d'informations pertinentes sur le vécu des patients et les résultats en matière de santé. Malgré l'abondance de données sur les soins de santé à l'échelle mondiale, les indicateurs de résultats des systèmes de santé portent traditionnellement sur les ressources et les processus plutôt que sur les conséquences des soins sur la vie et le bien-être des personnes. **L'enquête sur les indicateurs fondés sur les déclarations des patients (PaRIS) est la première enquête internationale qui vient combler ce manque.** Elle propose une série inédite d'indicateurs qui lèvent le voile sur le vécu des personnes de 45 ans et plus atteintes d'une maladie chronique dans le cadre de leur parcours de soins, et sur les conséquences pour leur vie personnelle. L'enquête PaRIS apporte un nouvel éclairage sur la manière dont les modèles de soins primaires répondent aux besoins des personnes, indépendamment de leur genre, de leurs revenus ou de leur niveau d'études. Actuellement menée dans 20 pays, la collecte de données de l'enquête PaRIS aboutira à une base de données finale constituée de plus de 100 000 patients soignés dans plus de 1 500 cabinets de soins primaires. La présente synthèse met en lumière certains résultats préliminaires correspondant à plus de 60 000 patients et 1 200 cabinets dans 15 pays.



Points clés



Les personnes qui estiment bénéficier de soins primaires de qualité se sentent en meilleure santé, même lorsqu'elles souffrent de maladies chroniques multiples.

La proportion de personnes atteintes de trois maladies chroniques ou plus qui se déclarent en bonne, très bonne, voire excellente santé varie entre les pays selon un rapport de près d'un à quatre, et l'évaluation de la qualité des soins par les individus est étroitement liée à leur sentiment quant à leur état de santé.



Il faut faire plus pour veiller à ce que chacun soit confiant dans sa capacité à gérer lui-même sa santé et son bien-être.

Plus de 40 % des répondants à l'enquête PaRIS n'ont pas confiance dans leur capacité à gérer eux-mêmes leur santé et leur bien-être. Plus une personne souffre de maladies chroniques, plus sa confiance dans son aptitude à l'autogestion diminue ; d'une manière générale, les personnes ayant un faible niveau d'études sont moins confiantes dans leur capacité à l'autogestion. La corrélation entre un niveau d'études plus élevé et une plus grande confiance dans la gestion de sa propre santé confirme l'importance de mesures adaptées pour donner à tous les individus les moyens de gérer leur propre santé, et améliorer les résultats en matière de santé.



Un vécu positif au niveau des soins primaires va de pair avec une plus grande confiance dans le système de santé dans son ensemble.

Le niveau de confiance à l'égard des systèmes de santé est compris entre 35 % et près de 90 % selon les pays. La confiance dans le système de santé est étroitement liée au vécu des personnes dans leur parcours de soins primaires, en particulier pour celles qui sont atteintes de maladies chroniques. Le plus souvent, les soins primaires constituent le point d'entrée dans le système de santé, et ils déterminent le vécu global des patients.



Les personnes qui ont une relation de longue date avec leur médecin font davantage confiance à leur prestataire de soins primaires, et leur vécu est meilleur.

Il ressort des résultats que les patients qui consultent le même médecin depuis longtemps lui font souvent davantage confiance, et considèrent que les soins qu'ils reçoivent sont de meilleure qualité.



La confiance à l'égard des prestataires de soins primaires est élevée, puisque plus de trois personnes sur quatre leur font confiance.

78 % des personnes interrogées déclarent avoir confiance dans leur prestataire de soins primaires, que les soins soient dispensés par un praticien installé seul ou dans le cadre d'un cabinet.



L'échange efficace des données de santé améliore le vécu des patients.

Dans tous les pays, les personnes atteintes d'une ou de plusieurs maladies chroniques, qui ont dû répéter à différents prestataires de soins des informations qui auraient dû figurer dans leur dossier médical, ont généralement fait état d'expériences de soins moins satisfaisantes.

Le fait de souffrir de maladies chroniques multiples influe beaucoup plus sur l'état de santé autodéclaré des individus que le simple fait de vieillir

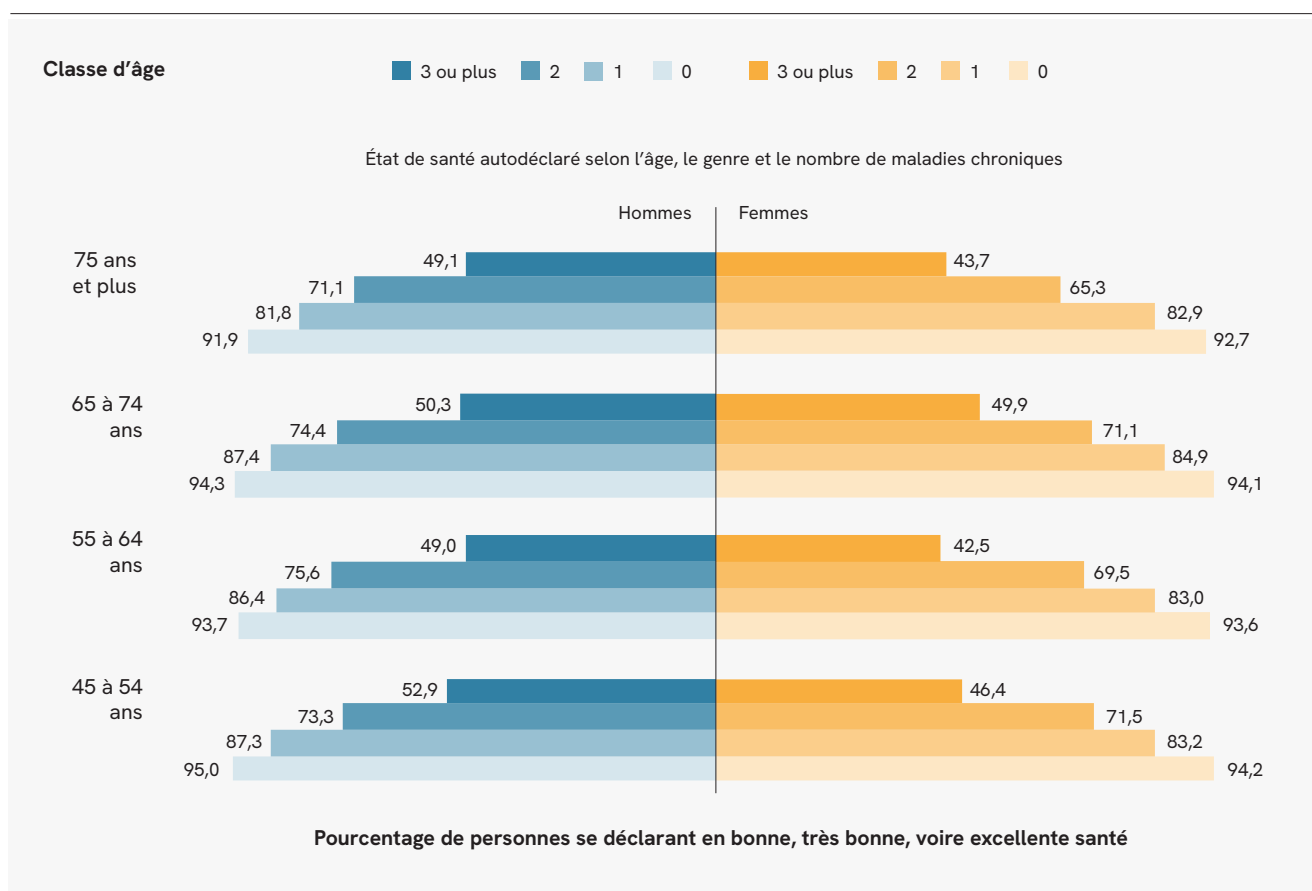
À mesure que la population mondiale vieillit, le nombre de personnes souffrant de maladies chroniques augmente. Si l'état de santé et l'âge sont liés, le nombre de maladies chroniques dont une personne souffre influe de manière bien plus importante que l'âge sur l'état de santé autodéclaré (graphique 1).

Plus de 75 % des personnes interrogées, toutes classes d'âge confondues, se déclarent en bonne, très bonne, voire excellente santé. Toutefois, cette proportion diminue à mesure que le nombre de maladies chroniques

augmente ; ainsi, moins de 50 % des personnes souffrant de trois maladies chroniques ou plus se déclarent en bonne, très bonne, voire excellente santé. Les écarts les plus importants au regard de l'état de santé autodéclaré sont donc observés entre les personnes qui souffrent de trois maladies chroniques ou plus et celles qui en ont moins de trois.

Les résultats sont les mêmes pour les hommes et les femmes.

GRAPHIQUE 1 | Le nombre de maladies chroniques influe davantage sur l'état de santé autodéclaré que l'âge

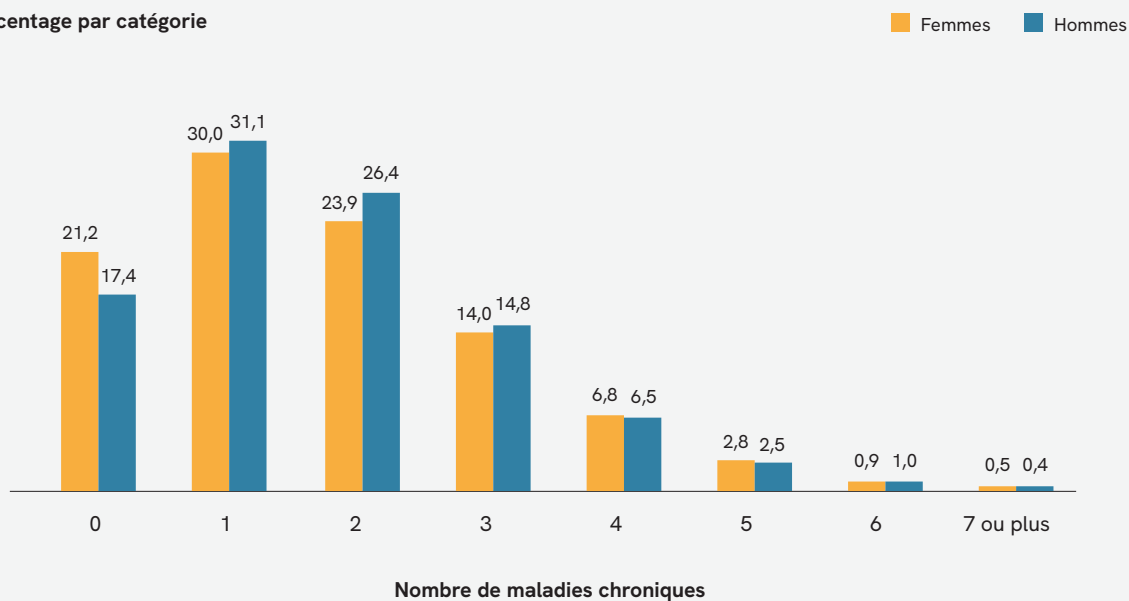


Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

Huit utilisateurs de soins primaires sur dix âgés de 45 ans ou plus souffrent d'au moins une maladie chronique, dont un quart de trois maladies ou plus

80,5 % des patients ayant participé à l'enquête (âgés de 45 ans et plus, ayant recours aux soins primaires) déclarent souffrir d'au moins une maladie chronique, et 50 % de plus d'une maladie chronique. Un quart d'entre eux sont atteints de trois maladies chroniques ou plus.

Pourcentage par catégorie



Principales maladies déclarées

Les pathologies les plus souvent citées (en pourcentage de l'échantillon total) étaient les suivantes :



Hypertension
41 %



Arthrite ou problèmes persistants au niveau du dos ou des articulations
31 %



Maladies cardiovasculaires ou cardiaques
16 %



Dépression, anxiété ou autres troubles mentaux
15 %



Diabète (de type 1 ou 2)
14 %

Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

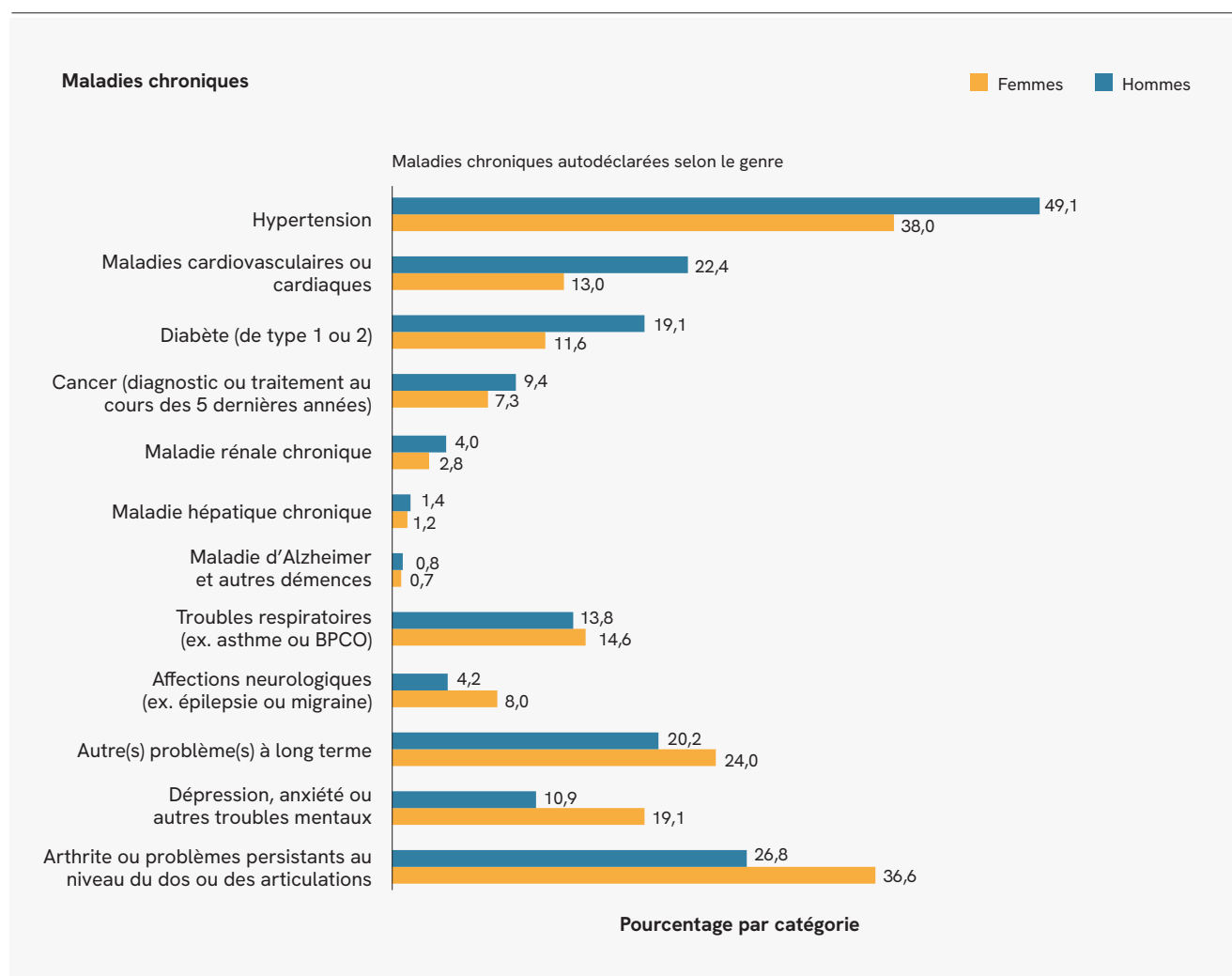
Les hommes font plus souvent état de problèmes d'hypertension et de maladies cardiovasculaires, tandis que les femmes sont davantage touchées par l'arthrite et les troubles mentaux

Si le nombre total de maladies chroniques est comparable entre les hommes et les femmes âgés de 45 ans et plus, certaines maladies sont beaucoup plus fréquentes chez les hommes, comme l'hypertension (49 % des hommes contre 38 % des femmes) et les maladies cardiovasculaires et cardiaques (22 %

contre 13 % des femmes) ; à l'inverse, les femmes de l'échantillon sont plus susceptibles d'indiquer souffrir d'arthrite (37 % contre 27 % des hommes), de dépression ou d'autres problèmes de santé mentale (19 % contre 11 % des hommes) (graphique 2).¹

¹ Ces chiffres ne doivent pas être interprétés comme des taux de prévalence au sein de la population, mais comme une caractérisation de l'échantillon PaRIS.

GRAPHIQUE 2 | Les hommes font souvent état de problèmes d'hypertension et de maladies cardiovasculaires, tandis que les femmes sont plus nombreuses à déclarer souffrir d'arthrite et de troubles mentaux



Note : les maladies chroniques sont classées de haut en bas en fonction de leur fréquence relative chez les hommes et chez les femmes (maladie la plus fréquente chez les hommes en haut, et maladie la plus fréquente chez les femmes en bas).

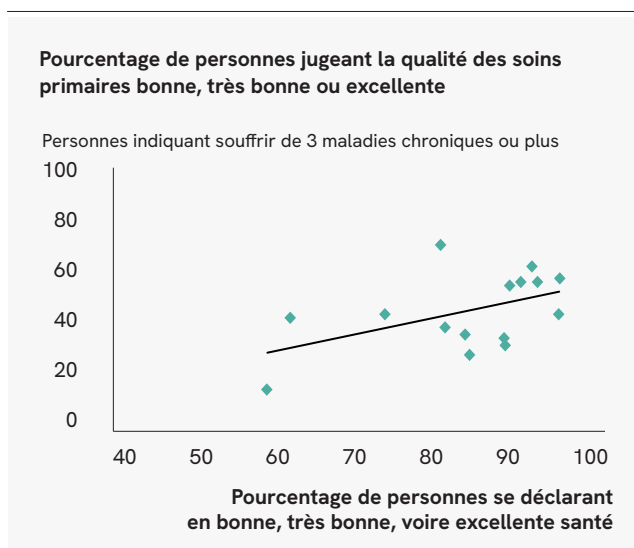
Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

Les personnes qui estiment bénéficier de soins primaires de qualité se sentent en meilleure santé, même lorsqu'elles sont atteintes de maladies chroniques multiples

Les personnes atteintes de maladies chroniques multiples jugent leur santé meilleure dans certains pays que dans d'autres, signe que le système de santé influe sur le vécu des patients. La proportion de personnes souffrant de trois maladies chroniques ou plus qui se déclarent en bonne, très bonne ou excellente santé est comprise entre 18 % et 70 % selon les pays.

Les personnes atteintes de maladies chroniques multiples sont plus susceptibles de se déclarer en bonne santé dans les pays où la qualité des soins primaires est jugée élevée (graphique 3).

GRAPHIQUE 3 | Dans les pays où les soins primaires sont mieux notés, les personnes atteintes de maladies chroniques multiples jugent leur santé meilleure



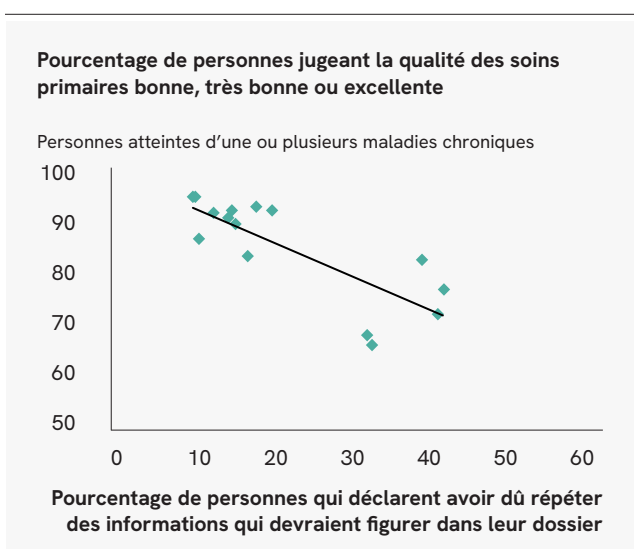
Note : chaque point représente un pays, $R^2 = 0,24$.
Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

L'échange efficace des données de santé améliore le vécu des patients

Les personnes atteintes de maladies chroniques multiples ont souvent affaire à différents prestataires de soins de santé et reçoivent différents types de médicaments, de traitements et de conseils dans différentes structures de soins. Plus les pathologies sont nombreuses, plus le risque de fragmentation entre les multiples parcours de soins est élevé. La coordination et la continuité des soins sont donc déterminantes, et le partage efficace des informations – grâce à des dossiers médicaux bien tenus et accessibles à tous les niveaux du système de santé – aide les prestataires à coordonner les activités de soins et à les adapter aux besoins des patients.

Le graphique 4 montre comment l'échange efficace d'informations entre les prestataires de soins influe sur la qualité des soins évaluée par les personnes atteintes d'au moins une maladie chronique. Dans les pays où les patients sont souvent contraints de répéter les mêmes informations lorsqu'ils consultent différents prestataires de soins, la qualité des soins est considérée comme inférieure.

GRAPHIQUE 4 | L'échange efficace des données de santé améliore le vécu des patients



Note : chaque point représente un pays, personnes souffrant d'au moins une maladie chronique : $R^2 = 0,64$.
Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

Plus de 40 % des répondants n'ont pas confiance dans leur capacité à gérer eux-mêmes leur santé et leur bien-être

Si les prestataires de soins de santé dispensent des soins essentiels, la plus grande partie de la gestion des maladies chroniques est assurée au quotidien par les patients eux-mêmes. En effet, la gestion de leur pathologie - de la prise des médicaments aux rendez-vous médicaux en passant par la compréhension de l'évolution des symptômes et l'adaptation à ces changements, ou encore la gestion de l'alimentation et de l'activité physique - ne se fait pas au cabinet du médecin, mais bien à leur domicile. Donner à chacun les moyens de gérer sa propre santé est donc un axe essentiel des soins de santé, surtout pour les personnes atteintes de maladies chroniques.

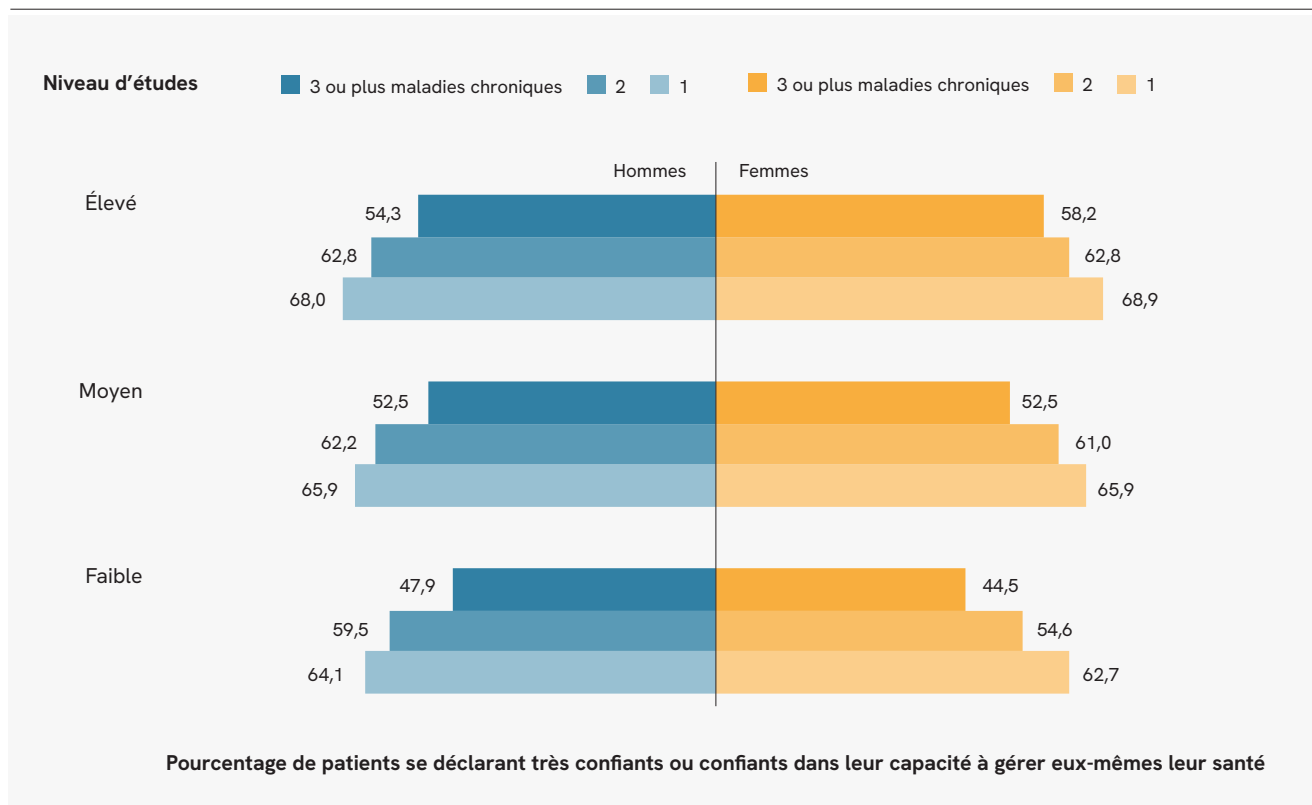
Pour être efficace, l'autogestion dépend de toute une série de facteurs, dont l'état de santé de la personne, la complexité de ses besoins en matière de santé et de soins, ses aptitudes personnelles et l'efficacité

des informations et du soutien qu'elle reçoit de ses prestataires de soins.

Naturellement, la confiance des individus dans leur capacité à gérer eux-mêmes leur santé et leur bien-être tend à diminuer à mesure que le nombre de maladies chroniques augmente (graphique 5).

Par ailleurs, les personnes ayant un faible niveau d'études se disent moins confiantes dans leur aptitude à gérer leur santé et leur bien-être. Au total, 61 % des personnes ayant un niveau d'études élevé se déclarent confiantes dans leur capacité à gérer leur santé et leur bien-être, contre 54 % des personnes ayant un niveau d'études inférieur. Plus le nombre de maladies chroniques augmente, plus cet écart se creuse (graphique 5).

GRAPHIQUE 5 | Les personnes moins instruites ont moins confiance dans leur aptitude à gérer leur santé et leur bien-être



Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

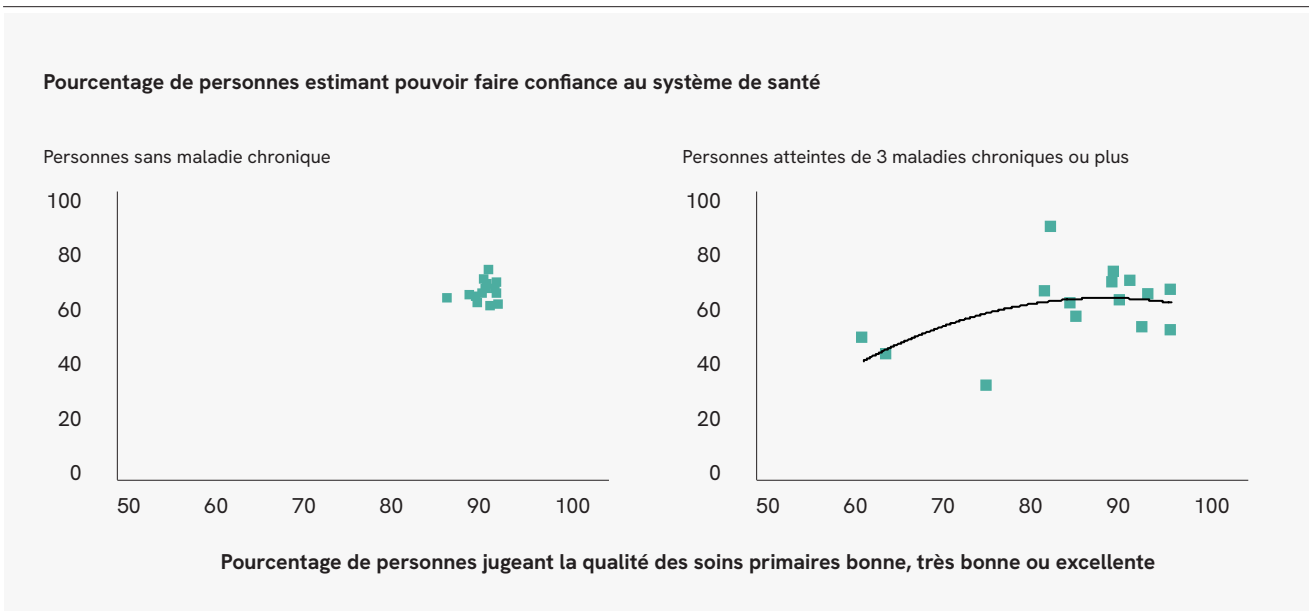
La confiance à l'égard du système de santé est plus forte lorsque les personnes sont satisfaites des soins primaires qu'elles reçoivent

La confiance à l'égard des prestataires de soins et du système de santé détermine si les personnes sont prêtes à suivre les recommandations en matière de santé, et elle peut donc conduire à de meilleurs résultats sur le plan sanitaire.

La confiance globale à l'égard des prestataires de soins primaires est élevée : à l'échelle mondiale, 78 % des patients font confiance au professionnel qui leur dispense des soins primaires. Toutefois, la confiance dans le système de santé s'inscrit dans une fourchette comprise entre 35 % et 90 %, sans véritable corrélation avec le nombre de maladies chroniques dont souffrent les patients.

Si la confiance dans le système de santé dépend également de la confiance à l'égard des institutions, le vécu des patients joue aussi un rôle déterminant. Le graphique 6 montre que pour les patients atteints de maladies chroniques, la confiance dans le système varie considérablement d'un pays à l'autre, alors que ce n'est pas le cas pour les patients qui ne souffrent pas d'affections chroniques. Chez les personnes atteintes de maladies chroniques multiples, la confiance dans le système de santé est corrélée à la façon dont elles évaluent la qualité des soins reçus de leur prestataire de soins primaires.

GRAPHIQUE 6 | Plus les personnes sont satisfaites de la qualité de la prise en charge assurée par leur prestataire de soins primaires, plus elles sont susceptibles d'avoir confiance dans le système de santé



Note : chaque point représente un pays, R^2 : personnes sans pathologie chronique : 0,05 ; personnes atteintes de 3 maladies chroniques ou plus : 0,27.

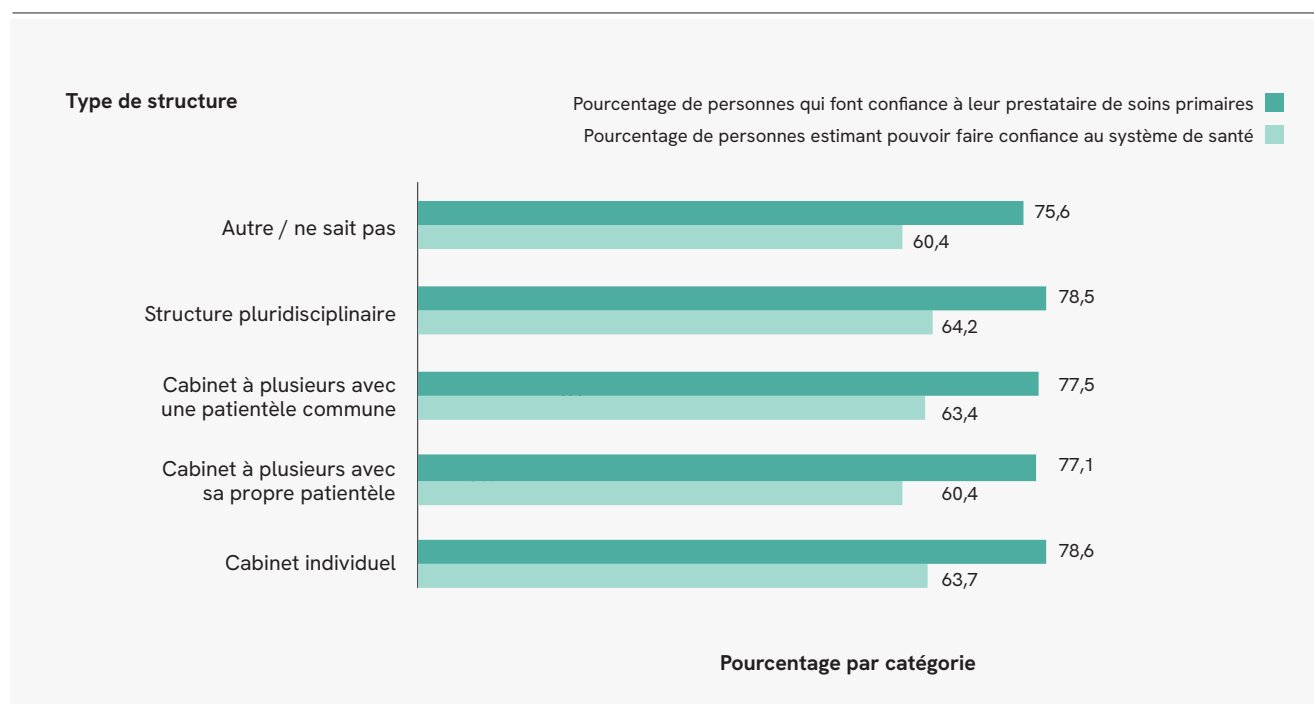
Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

80 % environ des patients font confiance à leurs prestataires de soins primaires quelle que soit l'organisation de leur pratique, et ils leur font davantage confiance qu'au système de santé dans son ensemble

Les soins primaires peuvent être dispensés dans une structure pluridisciplinaire, un cabinet où les patients consultent un seul prestataire désigné ou plusieurs prestataires différents, ou dans des cabinets individuels où un seul prestataire de soins primaires est présent. Si chaque structure présente des avantages et des inconvénients, il n'y a pas de corrélation entre le type de structure de soins primaires et le niveau de confiance des individus à l'égard de leur prestataire de soins primaires ou du système de santé dans son ensemble.

La confiance à l'égard des prestataires de soins primaires est élevée, quelle que soit la structure ; 78 % environ des utilisateurs de soins primaires répondent « absolument » à la question de savoir s'ils font confiance à leur prestataire de soins primaires, et cette proportion reste la même dans tous les contextes de soins primaires. Pour ce qui est de la confiance dans le système de santé, ce pourcentage est plus faible, et il est compris entre 60 % et 65 %.

GRAPHIQUE 7 | La confiance à l'égard des prestataires de soins primaires est élevée, indépendamment de leur structure organisationnelle



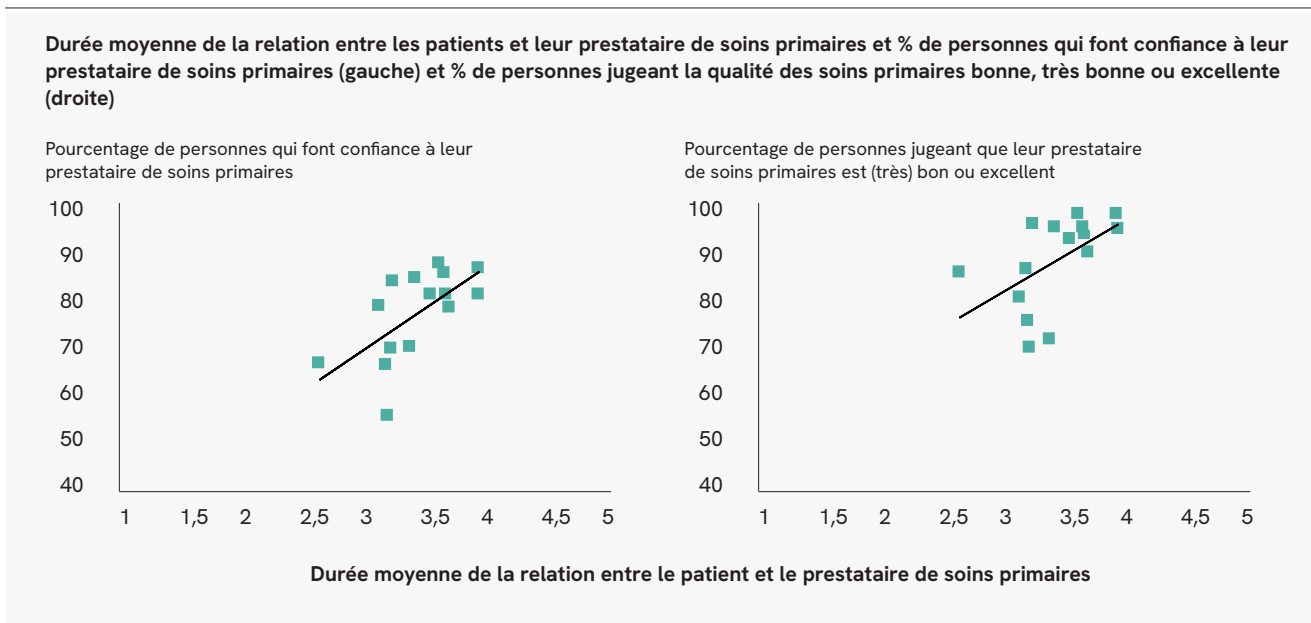
Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

Une relation de longue date avec un prestataire de soins primaires améliore la confiance et la qualité perçue des soins

Comme le montre le graphique 8, plus les patients consultent le même prestataire de soins primaires pendant longtemps, plus ils lui font confiance et plus ils sont satisfaits de la qualité de leur prise en charge. Cela tient probablement au fait qu'il faut du temps pour établir une relation de confiance ; lorsque les patients ne font pas confiance à leur prestataire de soins primaires ou sont mécontents de leur prise en charge,

ils peuvent se tourner vers un autre prestataire. Une relation de longue date permet d'instaurer un climat de confiance et une communication ouverte entre les patients et leurs prestataires de soins primaires, et aide ces derniers à comprendre les antécédents médicaux de leurs patients, leur mode de vie et leurs préférences, afin d'optimiser leur prise en charge.

GRAPHIQUE 8 | Dans les pays où les patients consultent le même prestataire de soins primaires depuis longtemps, le niveau de confiance est plus élevé, de même que la qualité perçue des soins



Note : « Depuis quand consultez-vous ce médecin ou autre professionnel de santé ? » (1 = 1 an ou moins / 2 = Plus de 1 an, mais pas plus de 3 ans / 3 = Plus de 3 ans, mais pas plus de 5 ans / 4 = Plus de 5 ans, mais pas plus de 10 ans / 5 = Plus de 10 ans).

R² pour la confiance dans le prestataire : 0,40 ; R² pour la qualité de la prise en charge : 0,29.

Source : données préliminaires de l'enquête PaRIS, 2023.

À propos de l'enquête PaRIS

Les enquêtes sur les indicateurs fondés sur les déclarations des patients (PaRIS) apportent un éclairage précieux sur les résultats et le fonctionnement des soins primaires tels qu'évalués par les utilisateurs âgés de 45 ans et plus. L'enquête se compose de deux questionnaires, dont un est destiné aux prestataires de soins primaires et l'autre à leurs patients. Ces deux enquêtes permettent de mettre en relation les résultats et le vécu des patients et les caractéristiques des structures de soins primaires. Les patients ayant participé à l'enquête ont eu au moins un contact avec leur prestataire de soins primaires au cours des six mois précédant l'enquête et ont déclaré eux-mêmes leurs maladies chroniques au moyen d'un outil dédié. Les personnes qui n'ont signalé aucune maladie chronique ont répondu à une liste de questions plus courte, et leurs réponses ont été utilisées pour comparer certains résultats, comme la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques.

Vingt pays participent au premier cycle de l'enquête PaRIS. Cette synthèse offre un aperçu des résultats agrégés des données préliminaires recueillies entre janvier et novembre 2023 auprès de 61 126 patients de 1 218 cabinets de soins primaires établis dans 15 pays participants : Arabie saoudite, Australie, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Portugal, Slovaquie et Pays de Galles (Royaume-Uni). Le nombre de patients par pays est compris entre 903 et 11 715. Le nombre de prestataires de soins primaires varie de 33 à 251. Les données de cinq autres pays seront ajoutées aux analyses de l'enquête PaRIS en 2024 : la France, la Roumanie, la Suisse, Israël et l'Islande. Les indicateurs présentés dans ce document composent une sélection restreinte « d'indicateurs phares » et visent à mettre en évidence les différents types d'indicateurs fondés sur les déclarations des patients figurant dans la base de données étoffée de l'enquête PaRIS, comme les mesures des résultats déclarés par les patients (état de santé autodéclaré par exemple), les mesures du vécu rapporté par les patients (qualité perçue des soins primaires notamment) ou la confiance.

L'enquête PaRIS est la plus vaste étude internationale menée auprès de patients adultes dans le secteur des soins primaires à ce jour. L'analyse de la série de données complète s'appuiera à la fois sur les caractéristiques des patients et des prestataires recueillies au titre de l'enquête dans les pays participants, et sur l'ensemble complet d'indicateurs des systèmes de santé collectés régulièrement par l'OCDE. L'objectif est d'apporter de nouveaux éclairages sur les résultats des systèmes de santé, en mettant l'accent sur les dimensions qui comptent le plus pour les patients. L'OCDE publiera fin 2024 un rapport phare complet, fondé sur des données recueillies auprès de plus de 1 500 prestataires de soins primaires et de plus de 100 000 patients. Le rapport proposera des analyses approfondies, notamment sur les variations entre les pays et les groupes de population et au sein de ces derniers, en se fondant sur les vastes séries de données collectées actuellement.

De plus amples informations, notamment un recueil de publications pertinentes, sont disponibles sur le site www.oecd.org/health/PaRIS.

Avertissement

Tous les pays participant à l'enquête PaRIS ne sont pas inclus dans le présent document. Les données présentées sont des données préliminaires.

